



19/04/2024 / Clôturé depuis 2166 jours

Informations générales

Date de parution 20/03/2018	Date de clôture 15/05/2018
Localisation Cité Hospitalière de Mangot Vulcin, 97286 Le Lamentin Département : ()	Secteur d'activité Maintenance

Acheteur public

GCS Mangot Vulcin

Adresse : Bp 303 - cité hospitalière de mangot vulcin - route du vert-pré - quartier mangot vulcin, 97286 Le lamentin

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

ENTRETIEN PREVENTIF ET CURATIF DES EQUIPEMENTS DU SERVICE DE RESTAURATION DE LA CITE HOSPITALIERE DE MANGOT VULCIN

Critère

Valeur technique de la Prestation

Financement

Financement : Budget du Groupement de Coopération Sanitaire de Moyens de Mangot Vulcin
Modalités et Délais de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif et le GCS MV se libérera des sommes dues par lui dans les cinquante jours (50 jours), conformément aux dispositions de l'article 183 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016. En cas de défaut de paiement dans le délai ainsi prévu, les intérêts moratoires seront appliqués dans les conditions définies à l'article 8 du Décret 2013-269 du 29 mars 2013. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne en vigueur à compter du jour suivant l'expiration du délai ; date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points.

Forme Juridique

Les soumissionnaires peuvent se présenter soit en qualité d'entreprise unique, soit en qualité de groupement d'entreprises conjoint ou solidaire.

Situation Juridique

En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet. Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, indiquant qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir, qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une

condamnation inscrite au bulletin no 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 8221-3, L 8221-5, L 8221-1, L 8231-1, L 8241-1 et L 8251-1 du Code du travail.

Caractéristiques

ENTRETIEN PREVENTIF ET CURATIF DES EQUIPEMENTS DU SERVICE DE RESTAURATION DE LA CITE HOSPITALIERE DE MANGOT VULCIN

Conditions économiques et financières

Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat (déclaration du chiffre d'affaires réalisé au cours des trois derniers exercices).

Conditions techniques

Références des prestations similaires de moins de trois ans.

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour GCS Mangot Vulcin	Marchés ouverts dans l'activité Maintenance
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.